

Depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, des solutions de paiement simples, pratiques et sûres

Payez vos impôts : impôt sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière :

www.impots.gouv.fr > Mon espace particulier



Payez vos amendes radar (avis d'amendes adressés à votre domicile et revêtus d'un numéro de télé-paiement)

www.amendes.gouv.fr

...en ligne ou par smartphone et bénéficiez de 15 jours supplémentaires.

Achetez un timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport

www.timbres.impots.gouv.fr

Dès le 1er janvier 2018

Vous êtes un particulier des communes :

Bartenheim, Brinckheim, Geispitzen, Helfrantzkirch, Kappelen, Koetzingue, Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut, Rantzwiller, Sierentz, Stetten, Uffheim, Wahlbach, Waltenheim, Zaessingue.

**Transfert de l'accueil
Fiscal à Saint Louis**

Dès le 1^{er} janvier 2018

Impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, contribution à l'audiovisuel public, attestation de résidence ?

Vous souhaitez des renseignements sur votre situation fiscale ?

Vous souhaitez payer ?

**Le Service des Impôts des Particuliers (SIP)
de Saint-Louis**

8 rue de Huningue - 68305 SAINT-LOUIS

] 03.89.70.97.59

par courriel : de votre compte fiscal sur impot.gouv.fr

Heures d'ouverture : lundi mardi jeudi

de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h,

mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30

ou www.impots.gouv.fr

Factures d'eau, d'assainissement, de périscolaire...

Vous souhaitez des renseignements ?

Vous souhaitez payer ?

La Trésorerie de Saint-Louis

9 croisée des lys - 68300 SAINT-LOUIS

] 03.89.89.70.40

t068120@dgfip.finances.gouv.fr

Heures d'ouverture : lundi mardi mercredi et vendredi

de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

Dès le 1^{er} janvier 2018

Une permanence fiscale

A Sierentz est prévue les mardis :

23 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai et 12 juin 2018

Vous pouvez réserver votre accueil sur rendez-vous :

par téléphone au 03.89.70.97.65

par courriel :

sip-sie.saint-louis@dgfip.finances.gouv.fr

**Au pôle de proximité de Saint Louis
Agglomération :**

**57 rue Rogg-Haas – Sierentz
de 14h00 à 17h00.**